

quartiers2030

CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINT- NAZAIRE

APPEL A PROJET 2025

Cet appel à projet concerne toute demande de subvention pour l'année 2025.

Toute demande de subvention entrant dans ce cadre se fera obligatoirement sous format dématérialisé sur la plateforme Dauphin et devra être déposé au plus tard :

le lundi 2 décembre 2024 à minuit



GRUPE



France Travail



direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique



TABLE DES MATIÈRES

- 01 Préambule
- 02 Périmètre de l'appel à projets
- 03 Les priorités de l'appel à projets
- 04 Synthèse des priorités
- 05 Calendrier

PRÉAMBULE

L'Etat, Saint-Nazaire Agglo et l'ensemble des partenaires du contrat de ville renouvellent pour 2025 leur appel à projets destiné à soutenir les initiatives en faveur des habitants des quartiers politique de la ville de l'agglomération nazairienne.

L'année 2024 a constitué la première année de mise en oeuvre du nouveau contrat de ville pour la période 2024-2030. Ce cadre conventionnel s'accompagne de la mise en oeuvre de groupes de travail thématiques, qui ont vocation à contribuer à l'animation du partenariat autour des enjeux du contrat de ville, et à enrichir la programmation de propositions nouvelles.

L'appel à projets 2025 est lancé conformément aux objectifs stratégiques identifiés et priorisés collectivement autour de quatre axes :

- Des quartiers du plein emploi
- Des quartiers d'émancipations
- Des quartiers en transition
- Des quartiers plus sûrs

En 2025, le soutien sera priorisé autour des enjeux locaux, propres à chacun des quartiers politiques de la ville (QPV). Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux actions en faveur de l'inclusion, de la lutte contre les discriminations, de promotion de la laïcité, de l'égalité femmes-hommes, de prévention de la délinquance et d'occupation positive de l'espace public.

La circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 prévoit de prioriser les financements des associations implantées localement, répondant aux enjeux identifiés par les habitants et permettant un véritable effet levier en maximisant les cofinancements publics et privés.

Elle prévoit par ailleurs la conclusion de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO), en ciblant notamment les associations de proximité.

Dans cette perspective, des projets retenus dans le cadre de cet appel à projets pourront être financés par le biais de conventions pluriannuelles pour une durée de 3 ans, sur la base des critères indicatifs suivants :

- projets structurants pour les quartiers politique de la ville, dotés d'un dispositif de gouvernance associant l'ensemble des cofinanceurs.
- projets portés par une association de grande proximité répondant à un besoin spécifique des quartiers politique de la ville
- projets expérimentaux et innovants, nécessitant plusieurs années de mise en œuvre avant de produire des résultats probants

Les porteurs de projet qui le souhaitent devront préciser la pluri-annualité de leur projet en incluant un budget prévisionnel pour chaque année de la durée de conventionnement souhaitée.

Une fois encore, nous saluons l'engagement et l'inventivité de l'ensemble des acteurs de proximité qui s'adaptent et construisent des réponses au profit de l'accompagnement des habitants et habitantes résidant au sein des quartiers prioritaires nazairiens.

Nous vous remercions par avance pour vos propositions. La politique de la ville ne peut se faire sans vous, aux côtés des acteurs institutionnels et de l'ensemble des professionnels de terrain.

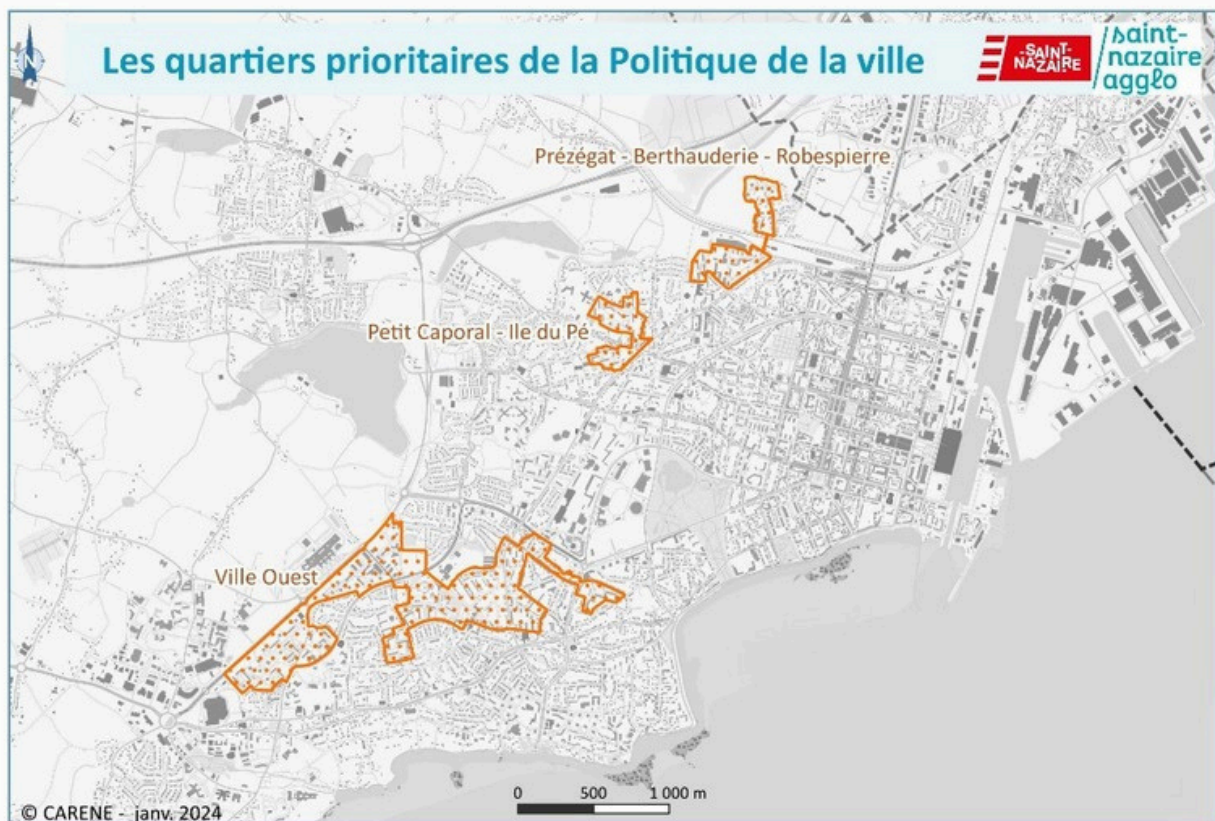
PÉRIMÈTRE DE L'APPEL À PROJETS

Les publics concernés par les actions déposées au titre du Contrat de ville sont les habitants et habitantes des trois quartiers nazairiens suivants, identifiés comme Quartiers Politiques de la Ville (QPV):

Ville Ouest : Bouletterie – Chesnaie – Trébale
Galicheraie – Pertuischaud – Plaisance

Petit Caporal – île du pé

Prézégat – Berthauderie – Robespierre



© CARENE - janv. 2024

Source(s) : CARENE, IGN-BDTopo® 2022 - Ville de Saint-Nazaire, Carene Habitat

Conception : Direction de la Donnée - CO

LES PRIORITES DE L'APPEL A PROJET

01

Des quartiers du
plein emploi

02

Des quartiers
d'émancipation

03

Des quartiers
en transitions

04

Des quartiers
plus sûrs

DES QUARTIERS DU PLEIN EMPLOI



Conformément aux grandes orientations nationales, le nouveau contrat de ville porte l'ambition de changer la dynamique de l'emploi dans les quartiers.

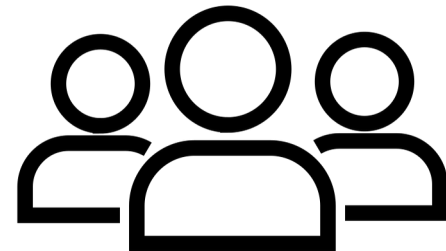
Dans ce contexte, les personnes qui restent sans emploi sont celles qui peinent à franchir de façon spontanée les portes de France Travail. Ces personnes cumulent davantage de freins (précarité, santé, modes de garde, mobilité, barrière linguistique etc) et nécessitent un accompagnement sur le temps long.

L'objectif : diversifier les modes de mobilisation par de nouveaux partenariats entre institutions, service public de l'emploi et les associations de proximité, créer des ponts entre les dispositifs, favoriser la rencontre en proximité avec les employeurs. L'enjeu est également de faire évoluer le regard des entreprises sur les habitants des quartiers prioritaires et les inciter à y recruter et s'y installer, en luttant contre toute forme de discrimination.

Dans cette perspective, une attention particulière sera portée aux projets contribuant aux objectifs suivants :

- 1 - Adapter et personnaliser l'offre d'accompagnement pour les publics les plus éloignés de l'emploi en QPV
- 2 - Accompagner la mobilité et l'accès à l'emploi
- 3 - Développer et soutenir la garde d'enfants comme levier à l'emploi
- 4 - Faciliter la connaissance et l'accès aux outils numériques et à la formation linguistique

DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION



Les liens de solidarité et de convivialité et la capacité d'inventivité et à agir sont une force des quartiers prioritaires, portés par les habitants et les associations de quartier. Les temps de crise l'ont démontré. Cette force est à soutenir et à renforcer dans une période post-covid et d'inflation forte, dont tous les partenaires relèvent que les habitants et les associations sortent fragilisés : sociabilité des enfants scolarisés, isolement, perte de pouvoir d'achat, augmentation des demandes de prestations, situations financières des structures etc.

Accompagner l'émancipation des habitants, créer les conditions pour que chacun se sente légitime à agir, soit autonome et trouve sa place dans son quartier et au sein de la ville, constitue un objectif commun des partenaires, avec une attention particulière sur les femmes en situation de monoparentalité et les jeunes.

L'objectif porté par les partenaires est aussi que les habitants des quartiers politique de la ville accèdent aux mêmes droits que les habitants des autres quartiers et qu'ils bénéficient des mêmes propositions en matière de services publics ou d'offres culturelles, artistiques, sportives etc.

Dans cette perspective, une attention particulière sera portée aux projets répondant aux objectifs suivants :

- 1 - Encourager la réussite éducative pour les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours avec leurs familles
- 2 - Accompagner dans la découverte et l'expérimentation de pratiques culturelles, sportives ou citoyennes
- 3 - Favoriser la socialisation dès le plus jeune âge et conforter les liens dans la cellule familiale
- 4 - Garantir un accès aux droits aux habitants des QPV

DES QUARTIERS EN TRANSITIONS



Agir pour les transitions dans les quartiers prioritaires, signifie, concrètement, ne pas laisser les habitants en marge des évolutions de société en cours, notamment en matière d'écologie et de numérique. C'est également répondre aux besoins de santé des habitants et anticiper le vieillissement de la population.

Agir pour les transitions dans les quartiers prioritaires, c'est aussi partir de la réalité des habitants et faire avec les habitants.

Ainsi, l'idée n'est pas de faire de la transition écologique une injonction mais bien une manière d'améliorer la qualité de vie des habitants, en construisant les réponses ensemble.

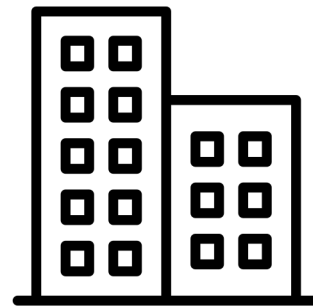
Re-naturation des espaces, précarité énergétique, alimentation accessible constituent des axes de travail majeurs pour les années à venir afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

C'est le sens des projets qui ont émergé ces dernières années et qui agissent tant sur le lien social, le reste à vivre, que sur le volet environnemental.

Ainsi, une attention particulière sera portée aux projets qui répondront aux objectifs suivants :

- 1 - Porter une attention au confort et à la santé des habitants dans leurs logements et leur vie de quartier
- 2- Développer les mobilités alternatives et la motilité
- 3- Développer l'accessibilité sociale à une alimentation
- 4- Affirmer une écologie inclusive et solidaire

DES QUARTIERS PLUS SÛRS



Les partenaires du contrat de ville partagent un constat commun. Les faits de tranquillité publique liés aux trafics de drogue et leurs répercussions sur le quotidien des habitants et des professionnels de quartier se sont intensifiés, notamment depuis la crise sanitaire.

Le sentiment collectif est d'avoir perdu du terrain sur l'occupation de l'espace public ou le lien aux jeunes. Les solutions identifiées résident à la fois dans la nécessité de mobiliser les moyens des acteurs de la sécurité et de la tranquillité publique et de travailler de manière coordonnée (Etat, ville, associations, bailleurs) la continuité entre les actions de prévention, de sécurité, de justice.

Ainsi, une attention particulière sera portée aux projets qui répondront aux objectifs suivants :

1 - Investir et animer l'espace public

2- Prévenir et réduire les conduites à risque dès le plus jeune âge

3- Encourager l'appropriation du cadre de vie et le vivre-ensemble

4 - Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de la sécurité, du PRIR et du contrat de ville

SYNTHESE DES PRIORITÉS DE L'APPEL À PROJETS

Des quartiers du plein emploi

Adapter et personnaliser l'offre d'accompagnement pour les publics les plus éloignés de l'emploi en QPV

Accompagner la mobilité et l'accès à l'emploi

Développer et soutenir la garde d'enfants comme levier vers l'emploi

Faciliter la connaissance et l'accès aux outils numériques et à la formation linguistique

Des quartiers d'émancipations

Encourager la réussite éducative pour les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours avec leurs familles

Accompagner dans la découverte et l'expérimentation de pratiques culturelles, sportives ou citoyennes

Favoriser la socialisation dès le plus jeune âge et conforter les liens dans la cellule familiale

Garantir un accès aux droits aux habitants des QPV

Des quartiers en transitions

Porter une attention au confort et à la santé des habitants dans leurs logements et leur vie de quartier

Développer les mobilités alternatives et la motilité

Développer l'accessibilité sociale à l'alimentation

Affirmer une écologie inclusive et solidaire

Des quartiers plus sûrs

Investir et animer l'espace public

Prévenir et réduire les conduites à risque dès le plus jeune âge

Encourager l'appropriation du cadre de vie et le vivre-ensemble

Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de la sécurité, du PRIR et du Contrat de ville

SYNTHESE DES PRIORITÉS DE L'APPEL À PROJETS

Selon les quartiers, des enjeux locaux sont plus spécifiques ou importants que d'autres, c'est pourquoi les objectifs thématiques ont également été priorisés par quartier :

Ville Ouest

Encourager la réussite éducative pour les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours avec leurs familles

Favoriser la socialisation dès le plus jeune âge et conforter les liens dans la cellule familiale

Développer l'accessibilité sociale à l'alimentation

Investir et animer l'espace public

Petit Caporal - Ile du Pé

Adapter et personnaliser l'offre d'accompagnement pour les publics les plus éloignés de l'emploi en QPV

Accompagner la mobilité et l'accès à l'emploi

Encourager la réussite éducative pour les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours avec leurs familles

Encourager l'appropriation du cadre de vie et le vivre-ensemble

Prézégat - Berthauderie Robespierre

Adapter et personnaliser l'offre d'accompagnement pour les publics les plus éloignés de l'emploi en QPV

Développer les mobilités alternatives et la motilité

Investir et animer l'espace public

Encourager l'appropriation du cadre de vie et le vivre-ensemble

CALENDRIER

21/10/2024

Diffusion de l'appel à projets

Permanences d'accompagnements :

Vendredi 15 novembre matin

Mardi 19 novembre après midi

Jeudi 21 novembre matin

02/12/2024

**Clôture de l'appel à projet
(saisie sur Dauphin)**

Instruction des dossiers

28/02/2025

Finalisation de la
programmation

Fin mars 2025

Premières notifications

A noter : le financement des actions relevant de la cité éducative donnera lieu à un appel à projet distinct.

ANNEXES

Liste des annexes :

- 1.Modalités de dépôt
- 2.Vos contacts
- 3.Fiche méthodologique d'appui aux porteurs de projet du Contrat de ville
- 4.Guide de saisie - Dauphin